

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

RAJA GMIR

LA DIATHÈSE CIRCONSTANCIELLE EN FRANÇAIS AU MOYEN
DU VERBE *VOIR* : ÉTUDE SYNTAXIQUE, SÉMANTIQUE ET
PRAGMATIQUE

Thèse en sciences du langage sous la direction du professeur Michel CHAROLLES (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, ED 268 - Université Sorbonne Paris Cité) soutenue le 7 janvier 2014

Mots-clés : voix – diathèse – rôle sémantique – syntaxe – sémantique – pragmatique

La réflexion que nous tentons de conduire dans cette thèse a pour point de départ cette phrase de Chateaubriand extraite des *Mémoires d'outre-tombe* : « *L'hiver de 1807 suspend les hostilités entre les deux empires de France et de Russie [...]* ». Cette phrase a en effet déclenché en nous une multitude d'interrogations sur le rôle sémantique de cet étrange sujet du verbe *suspendre*, « *L'hiver de 1807* ».

On sait que la nature du sujet /±animé/ est sélectionnée par le verbe, qui par ailleurs attribue un rôle à cet actant, essentiellement « agent » ou « patient ». « *Suspendre* » appelle normalement un sujet humain et agent, or dans la phrase de Chateaubriand c'est une expression circonstancielle qui remplit cette place de sujet, et assume le rôle de prime actant. Cette phrase arrête le lecteur, elle le frappe, et d'ailleurs très vite on a tendance à la transformer pour lui restituer un véritable agent, le circonstant retrouvant sa position « normale » et sa préposition : *Les deux empires de France et de Russie suspendent les hostilités durant l'hiver de 1807*. Mais ce n'était pas le choix de l'auteur.

Ce décalage syntactico-sémantique nous a semblé intéressant dans la mesure où il permet à un constituant accessoire sur le plan syntaxique de se transformer en un constituant obligatoire. En outre, le changement de statut, aux plans à la fois syntaxique et sémantique, de cet élément de la phrase

implique que les informations relatives au temps et au lieu ne sont pas « non essentielles », mais, bien au contraire, importantes puisque topicalisées en position de sujet de l'énoncé.

Notre réflexion porte donc sur l'expression actancielle de la circonstance en français. Nous tentons de montrer que le sujet d'une proposition peut exprimer une circonstance, en l'occurrence le lieu ou le temps, et qu'il peut dès lors y avoir un décalage entre le plan syntaxique et le plan sémantique. L'expression de la circonstance peut ainsi passer de l'accessoire syntaxique et sémantique, au fondamental syntaxique et sémantique et occuper la position essentielle, en tête de la proposition, et une fonction d'argument principal, à savoir le sujet.

Réunir un corpus suffisant d'exemples comme celui de Chateaubriand, à partir de textes littéraires, nous est apparu comme une tâche aléatoire. Mais la lecture des journaux accessibles en ligne nous a fourni d'autres exemples présentant le même type de décalage entre la syntaxe et la sémantique. Une structure syntaxique a, en particulier, attiré notre attention du fait de la fréquence de son utilisation par les journalistes : il s'agit de la structure où les adverbiaux de temps et de lieu occupent la position de sujet mais où le verbe *voir* est récurrent et se trouve, fort souvent, suivi d'un verbe à l'infinitif qui semble en dépendre. L'exemple suivant illustre cette structure :

La campagne présidentielle de 1968 *voit s'affronter*, pour la première fois depuis 1800, deux anciens vice-présidents.

Comme le verbe « *suspendre* » dans la phrase de Chateaubriand, le verbe « *voir* » demande un sujet /+animé/, et, comme chez Chateaubriand, c'est le circonstant qui, ayant perdu sa préposition se trouve promu au rang d'actant sujet, d'argument nécessaire. À la différence de l'exemple de Chateaubriand, un verbe, *voir*, vient s'ajouter à la structure. La parenté entre les deux constructions est claire. Ajouter *voir* dans l'exemple de Chateaubriand donnerait un énoncé parfaitement bien formé quoique, peut-être, moins « élégant » :

L'hiver de 1807 *voit* les deux empires de France et de Russie *suspendre* les hostilités [...]. L'hiver de 1807 *voit la suspension* des hostilités entre les deux empires de France et de Russie [...].

Le verbe « *suspend* » paraît alors sous une forme infinitive ou substantivée. Mais nous avons relevé de nombreux exemples de construction de ce type dans les articles de journaux :

La fin de l'année 1970 est d'une certaine importance puisqu'elle *voit l'installation* simultanée au pouvoir, à Damas et au Caire, des présidents

Assad et Sadate.¹

Ce sont ces types d'énoncés qui font l'objet de notre travail de recherche.

Nous avons réuni un corpus de 325 extraits tirés du *Monde Diplomatique* qui nous a fourni 338 exemples. Nous les avons rassemblés sur un CD en Annexe, avec, à la suite de chaque extrait, les manipulations auxquelles nous les avons soumis pour les tester.

Relativement fréquentes, dans la presse écrite, et de façon assez insistante dans *Le Monde Diplomatique*, ces structures avec *voir* construisent des phrases marquées² par rapport à la phrase standard, puisque les adverbiaux ne paraissent plus à la suite du groupe verbal ou en tête de phrase, dans la fonction de circonstants de temps ou de lieu, mais en tant qu'actant sujet.

Notre travail a pour objet l'étude de la construction marquée au moyen de *voir*: Cette construction est particulière, non canonique, et deux des marques qui la caractérisent – le mouvement de ses constituants et l'ajout d'un verbe – suggèrent un rapprochement avec les constructions à la voix passive. Mais s'agissant de l'ajout de *voir* peut-on parler d'une voix ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une manifestation diathétique ? C'est pourquoi nous abordons la question des voix et diathèses en essayant de voir si nous sommes face à une nouvelle voix / diathèse en français.

Notre étude tient compte de trois niveaux : les deux premiers, qui sont les niveaux syntaxique et sémantique, ont pour but l'observation et le recueil des caractéristiques des énoncés isolés ; le troisième est le niveau pragmatique et rapporte les énoncés à leur contexte discursif. Celui-ci prend en compte le choix de l'auteur par rapport à son argumentation. Pour les besoins de la présentation, nous avons traité chacun des niveaux d'analyse dans des sections séparées, mais cette séparation est assez artificielle car il existe toujours une corrélation entre les trois niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique.

La première partie fait le point sur les différentes voix et diathèses répertoriées en français. Nous y définissons les notions théoriques sur lesquelles nous nous fondons pour étudier la construction marquée au moyen de *voir*. Elle se compose de trois chapitres.

Le premier a pour objet de montrer que la structure syntaxique faisant du circonstant de temps ou de lieu un sujet au moyen de *voir* est une structure marquée, et qu'elle est à rapprocher des phénomènes touchant à la notion de voix ou de diathèse. Nous passons ensuite en revue les différentes définitions données par les linguistes à ces deux notions de voix et de diathèse, en

¹ On peut difficilement dire « La fin de l'année 1970 a installé simultanément au pouvoir, à Damas et au Caire, les présidents Assad et Sadate ».

² Nous parlons « d'énoncé marqué » ou « non standard » ou « non canonique » par opposition à énoncé « non marqué », « standard », ou « canonique ».

commençant par la grammaire traditionnelle ainsi que les ouvrages de base les plus consultés, qui considèrent que la voix et la diathèse sont des termes synonymes. Nous confrontons ensuite ces analyses aux définitions des linguistes qui établissent une distinction entre les deux notions, puis nous proposons notre propre définition de ces notions qui permet de statuer sur la construction marquée au moyen de *voir* : voix ou diathèse ?

Nous avons conclu que ces deux notions, bien que distinctes, sont complémentaires. Nous avons pu montrer que la construction marquée en français qui permet de topicaliser, au moyen d'une promotion, les circonstants de temps et de lieu en fonction de sujet du verbe *voir* suivi d'un infinitif ou d'un nom prédicatif, peut être considérée comme une construction relevant non pas de la voix, mais de la diathèse.

Le deuxième chapitre a pour objet la fonction sémantique du circonstant transformé (au sens premier du terme) en actant sujet grammatical du verbe *voir*. Nous nous référons à *Role and Reference Grammar (RRG)* de Van Valin pour l'étude de la proposition comme construction marquée. La confrontation des différentes théories sur la question nous a convaincue que la *RRG* constitue un cadre théorique répondant aux besoins de notre étude, car elle permet de rendre compte de la corrélation entre les trois niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique. Dans cette partie, nous commençons par présenter le modèle de la *RRG*, qui met l'accent sur la priorité de la sémantique par rapport à la syntaxe. Après avoir présenté les classes de prédication dans la *RRG* en rapport avec les deux macrorôles, *Actor* et *Undergoer* (Acteur et Affecté), nous abordons, dans la deuxième section, la question du rôle sémantique du sujet du verbe *voir* dans son emploi premier, afin de définir, dans la terminologie de la *RRG*, la fonction sémantique du circonstant lorsqu'il est converti en actant et occupe la position de sujet dans la structure logique. Nous avons conclu que le rôle sémantique attribué par *voir* à son sujet reste celui d'expérient, mais qu'il est ici « métaphorique ».

Nous nous interrogeons dans le troisième chapitre sur ce qui conduit à l'apparition de la construction avec *voir* dans un texte. Du point de vue pragmatique, la question qui se pose est de savoir si l'auteur du texte est libre de ce choix ou bien s'il obéit à des contraintes contextuelles. Pour répondre à cette question, nous présentons, dans une première section, le traitement possible de la diathèse circonstancielle par la *RRG*, puis nous exposons, dans une deuxième section, les principaux concepts de la pragmatique discursive, en nous fondant sur les travaux de Lambrecht dont les idées essentielles ont été reprises par la *RRG*. Nous finissons par présenter les deux concepts retenus pour la suite du travail, à savoir le Topique et le Focus. Nous nous référons, pour cela, aux travaux de Dik qui, dans sa grammaire fonctionnelle (*FG*), montre que ces deux concepts sont en étroite relation avec la hiérarchie des fonctions sémantiques (*HFS*) dans l'assignation des fonctions sujet et objet.

La deuxième partie porte sur les propriétés (syntaxiques et sémantiques) de la construction avec *voir*. Nous analysons le corpus sélectionné du *Monde diplomatique*, sur les deux plans syntaxique et sémantique, en vue de montrer que nous sommes en présence d'une diathèse circonstancielle en français, qui devrait être reconnue comme telle.

Au chapitre 4, nous nous intéressons à l'étude de la proposition marquée d'un point de vue syntaxique en tenant compte de tous ses éléments constitutifs. Nous commençons ainsi par étudier le verbe *voir* pour pouvoir vérifier son statut d'outil grammatical en procédant à des tests distributionnels. Ces tests s'avérant positifs, nous concluons à son statut de semi-auxiliaire, dans cet emploi particulier.

Nous observons, dans un deuxième temps, les caractéristiques des constituants figurant à la suite de *voir* : infinitif et nom prédicatif. Les résultats observés confirment qu'infinitif et nom prédicatif forment un tout avec le semi-auxiliaire et n'occupent pas la fonction d'objet direct, bien qu'ils soient apparentés d'un point de vue formel et sémantique. En outre, nous relevons des régularités dans les catégories grammaticales faisant suite au verbe *voir*, en particulier le fait qu'il y a une majorité d'occurrences avec des verbes pronominaux et intransitifs et les noms prédicatifs leur correspondant.

Nous examinons, dans un troisième temps, les particularités syntaxiques de l'actant circonstanciel pour constater que cet actant est fortement déterminé soit au moyen d'expansions diverses, soit au moyen d'une reprise anaphorique à l'aide du pronom relatif sujet.

Nous étudions, au chapitre 5, la construction marquée sur le plan sémantique pour tenter de voir si nous pouvons distinguer des classes sémantiques favorables à son apparition. Nous commençons par nous interroger sur la sémantique du verbe *voir* et par vérifier si le verbe a un statut particulier en lui appliquant les tests de substitution avec d'autres verbes. Ces tests confirment son statut de semi-auxiliaire qui permet une permutation entre éléments préverbal et postverbal.

Nous analysons ensuite les éléments qui accompagnent *voir* au plan sémantique en nous intéressant d'abord au co-texte droit, ensuite au co-texte gauche, pour pouvoir procéder au classement des énoncés du corpus.

Nous enregistrons plusieurs tendances fortes qui caractérisent la diathèse circonstancielle. En premier lieu, elle n'est compatible qu'avec l'expression d'un changement, celui-ci pouvant être apporté par l'actant circonstanciel dans le cas des verbes de type activité :

Cette période de décembre 1978 à juin 1981 *voit foisonner* des débats d'idées accompagnés d'un mouvement de masse et de changements au sommet.

ou par le verbe lui-même s'il est du type changement d'état :

En matière d'investissements financiers, *la Wallonie voit également naître* des initiatives symptomatiques d'un changement de mentalités, à l'image d'E-Capital, ce fonds créé à l'initiative de cinquante-quatre entrepreneurs pour investir dans de jeunes sociétés wallonnes.

Pour les verbes transitifs de type changement, nous avons vu qu'ils offrent deux solutions pour assurer leur compatibilité avec la diathèse circonstancielle, le nom prédicatif correspondant et le participe passé passif adjectival :

Mais cette phase *voit également le transfert* de liquidités du secteur productif (moins profitable) vers la spéculation, avec pour conséquence des crises d'endettement et des déplacements massifs de capitaux accumulés.

En outre elle est compatible avec le mouvement, qui est dénoté par les verbes pronominaux, particulièrement les pronominaux passifs fréquemment utilisés par comparaison avec les autres pronominaux et les verbes non pronominaux :

La période préélectorale qui s'ouvre dans ce pays *voit s'intensifier* une sorte de chantage aux « droits de l'homme » tandis que les difficultés concrètes et matérielles de la vie quotidienne sont encore aggravées par l'activité des groupes armés antisandinistes.

Ces observations confirment les résultats auxquels nous étions parvenue : la diathèse circonstancielle permet d'exprimer un mouvement nouveau ou un changement avec un sujet de type /-animé/ et en l'absence d'un agent. La diathèse circonstancielle fait du sujet-circonstant le témoin d'un événement dont la nouveauté est donnée « à voir ». L'expression temporelle ou locative remplit le rôle d'un actant, l'expérient « métaphorique » de cet événement, qui change le cours des choses.

Dans la troisième partie, partant de l'idée que la corrélation des choix syntaxiques et sémantiques avec la pragmatique faisant apparaître le circonstant en position de Topique répond à des besoins en rapport avec la visée communicative du journaliste, qui veut faire d'un lieu ou d'une date, d'une période, d'un moment particuliers le topique de son commentaire, nous nous intéressons à l'étude de l'emploi de la diathèse circonstancielle dans le discours.

Nous commençons, au chapitre 6, par observer l'amont de l'énoncé avec diathèse circonstancielle pour voir ce qui prépare son emploi dans le discours et pour voir si son emploi a une portée dans la suite de l'énoncé. Nous nous interrogeons sur le choix du journaliste en comparant l'énoncé avec diathèse circonstancielle avec son correspondant non marqué pour déterminer si cette construction marquée entre en ligne de compte dans l'agencement du discours journalistique. Nous constatons que la construction

marquée au moyen de *voir* suit un processus de grammaticalisation qui va d'énoncés atypiques (i.e. sans diathèse circonstancielle) où *voir* garde son sens plein :

L'Africain qui s'intéresse au génocide rwandais *voit* constamment les autres lui *tendre* un miroir sous prétexte de l'inviter à faire face à ses démons.

aux énoncés atypiques marquant le début du processus de grammaticalisation avec un sujet impliquant une lecture métonymique (au moyen du groupe prépositionnel « avec inquiétude ») comme dans l'exemple suivant :

La France, tutrice traditionnelle de tous les régimes voltaïques, *voit* naître avec *inquiétude* l'émancipation du pays.

aux énoncés prototypiques de la diathèse circonstancielle :

Le Royaume-Uni a vu apparaître quelques petites sociétés comme Celltech, Agricultural Genetics, IQ, Plant Science, Imperial Biotechnology. *L'année 1981* *voit* s'atténuer, du moins publiquement, les grandes polémiques politico-religieuses.

Ces énoncés ont la même construction syntaxique. Dans les énoncés « superficiellement » proches des énoncés prototypiques, nous avons vu que la lecture est soit exclusivement métonymique, soit à la fois métonymique et personnifiante. *Voir* y garde encore son statut de verbe et son sens de verbe de perception. Dans les énoncés prototypiques, en revanche, le verbe *voir* ne peut plus être interprété comme un verbe de perception, son degré maximal de grammaticalisation est atteint, et il acquiert de ce fait le statut de semi-auxiliaire.

Le sens plein de *voir* n'est jamais totalement perdu, même dans les énoncés prototypiques où il atteint son degré maximal de grammaticalisation et ne peut être interprété comme un verbe de perception au sens plein du terme. L'étude des types de prédicats liés à *voir* – en particulier le grand nombre de verbes intransitifs et pronominaux non réflexifs – et la possibilité de trouver le participe passé passif d'un verbe transitif après *voir* semblent le confirmer. Ils construisent avec *voir* une signification qui pourrait se gloser par « l'époque ou le lieu participe en tant que témoin d'un événement nouveau, un mouvement ou un état dynamique », quelque chose qui ne doit pas passer inaperçu. Autrement dit, la diathèse circonstancielle permet d'exprimer un mouvement nouveau ou un changement avec un sujet de type /-animé/ et en l'absence d'un agent.

Nous montrons que ces énoncés, qu'ils soient atypiques (i.e. sans diathèse circonstancielle) ou prototypiques (i.e. avec diathèse circonstancielle), partagent des conditions contextuelles communes. Ils

apparaissent dans des configurations apparentées qui visent à assurer une meilleure cohérence discursive en rapport avec la visée communicative du journaliste.

On comprend bien que les journalistes doivent à la fois rappeler à leurs lecteurs ou porter à leur connaissance des événements importants auxquels ils n'ont pas participé pour faire comprendre le message qu'ils veulent transmettre. Mais les manipulations que nous avons été amenée à faire sur les énoncés de notre corpus tendaient à montrer une équivalence entre les énoncés diathétiquement marqués et ceux, reconstruits, qui restituait la construction standard.

Dans le chapitre 7, nous envisageons le lien entre l'énoncé et son co-texte, sous l'angle de la reprise anaphorique du SN sujet de la structure marquée. Nous étudions les différents types d'anaphores attestés dans notre corpus où le sujet de *voir* peut être un pronom relatif *qui*, un pronom personnel sujet *il/elle* reprenant un SN-temps ou un SN-lieu, un SN démonstratif ou, enfin, une anaphore fidèle. La diathèse circonstancielle étant bien amorcée, nous avons cherché à établir si son emploi est un choix ou une contrainte pour le journaliste.

Nous voyons, d'une part, que l'introduction de la diathèse circonstancielle par le pronom relatif, lequel est plus cohésif qu'un autre pronom, assure une meilleure cohérence au discours, et, d'autre part, qu'une telle construction rend compte de l'idée maîtresse communiquée par le rédacteur. Celui-ci thématise l'expression temporelle ou locale en fonction de sujet afin de focaliser sur le commentaire qui décrit l'événement important dont l'expérient est témoin oculaire. Pour ce qui est de l'introduction par le pronom personnel, la diathèse, nous l'avons vu, est plus une contrainte pour le rédacteur qu'un choix, parce qu'elle se trouve associée à un énoncé dont le verbe sélectionne un SN sujet temps ou lieu et que son apparition répond à des exigences de parallélisme structural. Enfin, quand le sujet de la construction à diathèse circonstancielle est un SN démonstratif, cette construction assure une cohérence textuelle meilleure que la diathèse non marquée car elle implique le lecteur dans l'actualisation du SN sujet et l'invite à être témoin de l'événement majeur tout comme le Temps ou le Lieu.

La rupture syntaxique marquée par la diathèse circonstancielle permet, dans certains cas, de respecter le principe de cohérence. Dans d'autres, elle construit l'argumentation du journaliste. Ainsi le passage d'une construction canonique (i.e. sans diathèse circonstancielle) à une construction non canonique (i.e. avec diathèse circonstancielle) permet de mettre en valeur l'idée cruciale du discours amenée dans la partie rhématique de l'énoncé.

Ainsi donc, la rupture syntaxique marquée par la diathèse

circonstancielle permet de respecter le principe de cohérence. Le passage d'une construction standard (i.e. sans diathèse circonstancielle) à une construction avec diathèse circonstancielle permet de mettre en valeur l'idée cruciale du discours qui peut alors paraître dans la partie rhématique de l'énoncé.

Notre travail a donc pour but de mettre au jour les propriétés de constructions dont nous pensons qu'elles manifestent une diathèse circonstancielle avec le verbe *voir* et que nous avons retenues pour les étudier aussi précisément que possible. Sans doute les exemples analysés sont-ils moins spectaculaires, moins littéraires, que celui de Chateaubriand, mais leur richesse, comme nous nous attachons à le montrer, interpelle le linguiste autant que le lecteur moins averti.

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 382

DOSSIER THÉMATIQUE

Maria PODZOROVA, Ninon DUBOURG

Utiliser l'histoire : regards croisés sur la discipline historique

Anna SHAPAVALOVA

La fabrique d'un mythe fondateur ancré dans l'avenir : la rhétorique interventionniste lors des procès-spectacles en URSS

Sophie DE CHIVRÉ

La reine Victoria et ses enfants : une approche historique des photographies de groupe en famille au XIX^e siècle

Kevin GUILLAS-CAVAN

Interpréter changements et continuités en Allemagne : un retour à l'approche gerschenkronienne de l'histoire

Paraskevi MICHAILIDOU

Histoire, archéologie et construction de la nation : le cas de la Grèce

VARIA

Kevin BLARY

Corps de femmes, corps de la Ville : pour une analyse spatiale de l'*Historia Naturalis* de Pline l'Ancien

Nataliya YATSENKO

« Voyage sur une autre planète » : les lecteurs et assistants de français dans les facultés soviétiques vus par eux-mêmes (1958-1991)

RÉSUMÉS DE THÈSE

Baptiste COLLIN

Berlin-Ouest et Paris à travers les squattages, de 1945 à 1985. Un mode d'action au carrefour de motivations, de buts et de stratégies conflictuelles

Sévrine DAGNET

Le nom dans les grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles : définitions, classements et détermination

Raja GMIR

La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique

Jeanne IMBERT

Édouard Dujardin : un cas exemplaire au sein du symbolisme. Genres et formes (1885-1893)

Romain JALAMBERT

Les vers latins en France au XIX^e siècle

Pascal MONTLAHUC

Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome du milieu du III^e siècle a. C. jusqu'à l'avènement des Antonins

Delphine PIÉTU

« Goss's de la rue, goss's du pavé ». Enfants et adolescents des milieux populaires dans l'espace public parisien de 1882 aux débuts des années 1960

COMPTES RENDUS DE LECTURE

Claude CALAME et Pierre ELLINGER

Du récit au rituel par la forme esthétique. Poèmes, images et pragmatique culturelle en Grèce ancienne, Paris, Les Belles Lettres, 2016 (Eléonora COLANGELO)

RÉSUMÉS, MOTS CLÉS ET BIOGRAPHIES DES AUTEURS

